



Comme vous le savez, le SNEP-FSU de Gironde mène l'action depuis des années pour permettre à tous les élèves de notre département d'apprendre à nager. Evidemment avant de pouvoir aborder le "savoir nager", la préoccupation pour chaque élève est de "pouvoir nager" et le manque de piscine est un grand problème sur notre territoire.

Le SNEP FSU 33 a été reçu en audience le 11/04/2016 par M. Gleyze (Président du conseil départemental) et a évoqué ce problème en demandant que les collectivités lancent un plan piscine. Nous poursuivons la lutte sur ces questions.

Par ailleurs, depuis l'an passé et pour "répondre" aux besoins, le département a lancé une opération intitulée **"objectif nage" dans le département**. En 2014: 108 jeunes ont appris à nager grâce à ce dispositif. Comme vous le verrez dans le communiqué de presse joint, cela ne répond pas au problème du service public (pour information il y a 104 collèges sur le territoire, cela correspond donc en moyenne à 1 élève par collège...), en 2015, ce sont 331 enfants qui ont pu bénéficier de ce dispositif (soit 3 par collège). Se basant sur le volontariat, et hors du cadre scolaire, si ce dispositif ne répond pas à nos demandes, **il peut permettre à certains enfants d'accéder gratuitement à cet apprentissage fondamental.**

Ceci n'est pas suffisant et le SNEP poursuit l'action afin d'obtenir une réponse d'envergure pour toutes les écoles et collèges du département, constructions, rénovations de bassins notamment.

Toutefois, il nous semble indispensable de faire connaitre ce dispositif car il peut permettre à certains jeunes d'accéder au savoir nager.

C'est pourquoi nous vous invitons à prendre connaissance et à diffuser autour de vous les modalités de cette opération (**inscription entre le 25 mai et le 30 juin pour les vacances d'été**)

http://www.gironde.fr/jcms/cgw_68270/objectif-nage-initiation-aquatique-gratuite

Pour le bureau départemental du SNEP FSU Gironde

Nathalie Lacuey, Christian Pierrat, Alain De Carlo



Communiqué de presse du 2 Mai 2014

« Savoir nager » en Gironde : un pas en avant du Conseil Général... qui ne résoudra pas le problème pour tous les élèves du département ! Les solutions sont ailleurs : le service public d'éducation.

Le SNEP FSU a appris, au groupe de travail du 4 Avril 2014 sur les équipements sportifs la décision du conseil général (suite au constat que la moitié des élèves en fin de CM2 ne savent pas nager) de lancer une opération « savoir nager en Gironde ». Nous nous félicitons de cette annonce. Le SNEP-FSU tant au niveau départemental qu'académique développe une activité constante sur cette question et demande à tous les pouvoirs publics de lancer une action concrète sur ces questions.

Le conseil général prévoit des opérations de 2014 à 2016 sur les mois de Juin à Septembre, avec l'embauche de BEESAN (1 ou 2) sur les sites d'Hostens, de St Christoly, Blasimon, Ste Foy la Grande, dans des lacs. Cette opération prendrait en compte la « détection » des élèves ne sachant pas nager dans les écoles primaires et en collège (6ème).

Si nous ne pouvons que nous féliciter de la prise en compte de la volonté d'agir sur le « savoir-nager », nous sommes extrêmement surpris de la réponse apportée. Si cette opération ne peut être qu'un plus pour les girondins, elle ne peut en rien se substituer au service public d'éducation qui doit permettre l'apprentissage de la natation **à tous les élèves**. Il est illusoire de penser que cela permettra à tous d'accéder au savoir nager. La réponse à apporter est celle du service public :

- l'EPS est une discipline obligatoire pour tous dans le cadre scolaire
- le département compte 104 collèges, où exercent plus de 500 enseignants d'EPS, un maillage territorial est assuré au plus près des populations

C'est pourquoi nous estimons que si le dispositif présenté peut être un plus pour les girondins, il ne peut en aucun cas viser l'apprentissage de la natation pour tous. Nous continuons de demander la mise en place d'un plan concernant l'enseignement de la natation en EPS qui passera par :

- **la construction de piscines** (le conseil général a estimé en 2005 un manque de 11 piscines dans le département)
- **des moyens pour permettre un enseignement de qualité** au regard des effectifs

Nous continuons à demander que l'Etat et les collectivités territoriales lancent un travail de concertation sur ces questions (le SNEP-FSU a déjà écrit au préfet sur cette question).

Contact : Christian Pierrat 06.28.30.59.15